

De: Gestionnaire PLUM [gest.9830624l@ac-noumea.nc]
Envoyé: mercredi 4 septembre 2013 13:08
À: 'Laurence Parry'
Objet: TR: Accusé Réception de la déclaration n°1697493
Pièces jointes: Declaration_1697493.pdf

De : recepissepriam@cnil.fr [mailto:recepissepriam@cnil.fr]
Envoyé : mercredi 4 septembre 2013 11:31
À : gest.9830624l@ac-noumea.nc
Objet : Accusé Réception de la déclaration n°1697493

Monsieur RAINER,

Nous vous confirmons la bonne réception de votre demande d'avis en date du 04/09/2013 et enregistrée à la CNIL sous le numéro **1697493**.

Vous trouverez une copie ci-jointe au format PDF.(NE PAS LA RENVOYER à la CNIL)

Le numéro de la déclaration **1697493** est à rappeler dans toute correspondance avec la CNIL que ce soit par télécopie (01.53.73.22.00) ou par courrier au 8 rue Vivienne - CS 30223 - 75083 PARIS Cedex.

Le numéro de brouillon utilisé pour l'enregistrement de votre déclaration en ligne était un numéro provisoire. Il n'est plus valide.

NB : Il est INUTILE de répondre à ce message automatique, les réponses ne seront pas traitées

Acte à faire passer au CA.

L'acte doit ensuite être diffusé sur le site internet du Collège.

(^{en date du} 04 / 09 / 2013)

30/09/13

M. Clâtelet : demander l'acte réglementaire avec la CNIL à M. Rainer ~~par~~ et à diffuser sur le site, SRP M.C.